



التجاري ليزينج  
Attijari Leasing

SA au capital de 27 500 000 dinars  
divisé en 2 750 000 actions de nominal  
10 dinars entièrement libérées

Siège social : Rue du Lac d'Annecy – 1053 Les Berges du Lac  
Identifiant unique : 0496311P ; Tel : 00 216 31 341 350 ; Fax : 00 216 70 022 289

Attijari Leasing a été notée « A- » (tun) à long terme et « F2 » (tun) à court terme par l'agence de notation Fitch Ratings en date du 22 octobre 2021

NOTE D'OPERATION RELATIVE A L'EMISSION ET L'ADMISSION AU MARCHÉ OBLIGATAIRE DE LA COTE DE LA BOURSE

DE L'EMPRUNT OBLIGATAIRE ORDINAIRE  
« ATTIJARI LEASING 2022-1 » DE 20 000 000 DINARS SUSCEPTIBLE D'ETRE PORTE A  
UN MONTANT MAXIMUM DE 30 000 000 DINARS

Émis par appel public à l'épargne

Prix d'émission : 100 dinars

L'emprunt est réparti en deux catégories A et B comme suit :

Catégories	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement
Catégorie A	5 ans	10,00%	Annuel constant par 1/5 à partir de la 1 <sup>ère</sup> année
Catégorie B	5 ans	TMM+2,75%	Annuel constant par 1/5 à partir de la 1 <sup>ère</sup> année

Notation de l'emprunt

La présente émission obligataire a reçu la note « A- (EXP) (tun) »\* par l'agence de notation Fitch Ratings en date du 21 juillet 2022

Visa N° 22 / 1080 du 05 AOÛT 2022 du Conseil du Marché Financier donné en application de l'article 2 de la loi n° 94-117 du 14/11/1994. Ce visa n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Cette note d'opération a été établie par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Elle doit être accompagnée des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2022, pour tout placement sollicité après le 31/08/2022.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Responsable de l'information

Monsieur Jamel CHAMMEM

Directeur chargé des activités supports d'Attijari Leasing

Tel : 00 216 31 341 350 - Fax : 00 216 70 022 289

Organisme conseil responsable de l'élaboration de la Note d'Opération



Rue du Lac d'Annecy les Berges du Lac 1053 Tunis  
Tel : 00 216 31 341 300  
Fax : 00 216 71 965 615

Intermédiaire en Bourse chargé de l'Opération



التجاري الوساطة  
Attijari Intermédiation

Rue des lacs de Mazurie les Berges du Lac 1053 Tunis  
Tel : 00 216 71 108 900  
Fax : 00 216 71 860 346

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué de la présente note d'opération, du document de référence « Attijari Leasing 2022 » enregistré par le CMF en date du 18 juillet 2022 sous le n° 22/005/.

La présente note d'opération et le document de référence « Attijari Leasing 2022 » sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès de Attijari Leasing, rue du Lac d'Annecy – 1053 Les Berges du Lac, sur le site internet du CMF : [www.cmf.tn](http://www.cmf.tn) et auprès de Attijari Intermédiation, intermédiaire en bourse, sis Rue des lacs de Mazurie – 1053 les Berges du lac.

Les états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2022 seront publiés au bulletin officiel du CMF et sur son site internet au plus tard le 31/08/2022.

Août 2022

\*Une notation définitive sera publiée par l'agence de notation Fitch Ratings, après l'obtention du visa du CMF et avant la période de souscription, sur son site internet : [www.fitchratings.com](http://www.fitchratings.com)



---

**SOMMAIRE**

<b>FLASH SUR L'EMPRUNT OBLIGATAIRE « ATTIJARI LEASING 2022-1 »</b>	<b>3</b>
<b>CHAPITRE 1 RESPONSABLES DE LA NOTE D'OPERATION</b>	<b>6</b>
I. Responsables de la Note d'Opération	7
II. Organisme Conseil responsable de l'élaboration de la Note d'Opération	8
III. L'Intermédiaire en bourse chargé de l'opération	9
IV. Responsable de l'information	10
<b>CHAPITRE 2 RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'OPERATION</b>	<b>11</b>
I. Renseignements relatifs à l'Opération	12
II. Caractéristiques des titres émis	13
III. Renseignements généraux	21
IV. Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire	22
<b>CHAPITRE 3 RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DE LA SOCIETE</b>	<b>23</b>
I. Description de l'activité de Leasing au 30/06/2022	24
II. Evolution de l'activité de factoring au 30/06/2022	28
III. Indicateurs d'activité trimestriels au 30/06/2022	29
<b>BULLETIN DE SOUSCRIPTION</b>	<b>30</b>

## FLASH SUR L'EMPRUNT OBLIGATAIRE « ATTIJARI LEASING 2022-1 »

L'emprunt obligataire « **Attijari Leasing 2022-1** » est émis pour un montant de 20 000 000 de dinars, susceptible d'être porté à un maximum de 30 000 000 de dinars, divisé en 200 000 obligations susceptibles d'être portées à un maximum de 300 000 obligations de 100 dinars de nominal.

L'emprunt est constitué de deux catégories émises selon les conditions suivantes :

Catégories	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement
Catégorie A	5 ans	10,00%	Annuel constant par 1/5 à partir de la 1 <sup>ère</sup> année
Catégorie B	5 ans	TMM+2,75%	Annuel constant par 1/5 à partir de la 1 <sup>ère</sup> année

<b>Dénomination de l'emprunt</b>	Attijari Leasing 2022-1
<b>Montant</b>	20 000 000 de dinars, susceptible d'être porté à un maximum de 30 000 000 de dinars.
<b>Nombre d'obligations à émettre</b>	200 000 obligations susceptibles d'être portées à un maximum de 300 000 obligations réparties en 2 catégories susmentionnées ; Le nombre d'obligations par catégorie sera défini ultérieurement, en fonction du choix des souscripteurs.
<b>Valeur Nominale des obligations</b>	100 dinars par obligation.
<b>Prix d'émission</b>	100 dinars par obligation payable intégralement à la souscription.
<b>Prix de remboursement</b>	100 dinars par obligation.
<b>Forme des obligations</b>	Les obligations sont nominatives.
<b>Date de jouissance en intérêts</b>	Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à compter de la date effective de sa souscription et libération.  Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions soit le <b>22 septembre 2022</b> seront décomptés et payés à cette dernière date.  Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises qui servira de base à la cotation en bourse est fixée au <b>22 septembre 2022</b> , soit la date limite de clôture des souscriptions à cet emprunt.
<b>Taux d'intérêt</b>	Les obligations du présent emprunt « Attijari Leasing 2022-1 » seront offertes à deux taux d'intérêts différents au choix du souscripteur selon la catégorie : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Catégorie A : taux fixe de <b>10,00%</b> ;</li> <li>▪ Catégorie B : taux variable de <b>TMM+2,75%</b>.</li> </ul>
<b>Durée totale</b>	Les obligations sont émises pour <b>5 ans</b> (catégorie A et catégorie B).

---

<b>Durée de vie moyenne</b>	<b>3 ans</b> pour les deux catégories A et B.
<b>Duration (taux fixe)</b>	<b>2,660</b> années
<b>Taux de rendement actuariel (taux fixe)</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Catégorie <b>A</b> : <b>10,00%</b> l'an pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance.</li></ul>
<b>Marge actuarielle (taux variable)</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Catégorie <b>B</b> : <b>2,75%</b> l'an pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance.</li></ul>
<b>Amortissement</b>	Toutes les obligations feront l'objet d'un amortissement annuel constant par un cinquième de la valeur nominale, soit <b>20 DT</b> par obligation. Cet amortissement commence à la première année pour les deux catégories.
<b>Souscriptions et versements</b>	Les souscriptions et les versements seront reçus à compter du <b>22 août 2022</b> auprès de Attijari Intermédiation, intermédiaire en Bourse.
<b>Clôture des souscriptions</b>	<p>Les souscriptions et les versements à cet emprunt seront reçus à partir du <b>22 août 2022</b> et clôturées au plus tard le <b>22 septembre 2022</b>. Ils peuvent être clôturés, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (<b>30 000 000</b> de dinars) est intégralement souscrit. L'ouverture des souscriptions à cet emprunt reste, cependant, tributaire de la publication par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site de la notation définitive de l'emprunt. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de <b>300 000</b> obligations.</p> <p>En cas de non-placement intégral de l'émission au <b>22 septembre 2022</b>, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.</p> <p>Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture des souscriptions.</p>
<b>Paie ment</b>	<p>Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le <b>22 septembre</b> de chaque année, auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.</p> <p>Le premier paiement en intérêts aura lieu le <b>22 septembre 2023</b> pour les deux catégories.</p> <p>Le premier remboursement du capital aura lieu le <b>22 septembre 2023</b> pour les deux catégories.</p>
<b>Fiscalité des titres</b>	Droit commun régissant la fiscalité des obligations.
<b>Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires</b>	<p>L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations « Attijari Leasing 2022-1 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par Attijari Intermédiation, intermédiaire en Bourse.</p> <p>L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner la catégorie choisie par ce dernier, le taux d'intérêt et la quantité d'obligations y afférente.</p>

---

---

<b>Garantie</b>	Le présent emprunt obligataire « Attijari Leasing 2022-1 » n'est assorti d'aucune garantie particulière.
<b>Notation de l'émission</b>	<p>L'agence de notation Fitch Ratings a attribué en date du <b>21 juillet 2022</b>, la note provisoire à long terme « A-(EXP)(tun) », à l'emprunt objet de la présente Note d'Opération.</p> <p><b>La notation définitive du présent emprunt sera publiée après l'obtention du visa du Conseil du Marché Financier et avant la période de souscription sur le site internet de l'agence de notation Fitch Ratings : <a href="http://www.fitchratings.com">www.fitchratings.com</a></b></p> <p><b>Il importe de signaler que les souscriptions à cet emprunt ne peuvent commencer à la date prévue au niveau de la présente note d'opération qu'à la condition de publication de la notation définitive de l'emprunt par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site. A cet égard, l'intermédiaire en bourse en sa qualité de chargé de l'opération s'engage à informer le CMF dès la réalisation de cette publication. Un avis dans ce sens sera publié sur le bulletin officiel du CMF.</b></p>
<b>Notation de la société</b>	En date <b>du 22 octobre 2021</b> , l'agence de notation internationale Fitch Ratings a confirmé la note nationale à long terme attribuée à la société Attijari Leasing » à ' <b>A-(tun)</b> ' et la note nationale à court terme à ' <b>F2 (tun)</b> '.
<b>Cotation en Bourse</b>	Dès la clôture des souscriptions du présent emprunt, Attijari Leasing s'engage à charger l'intermédiaire en Bourse « Attijari Intermédiation » de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt « Attijari Leasing 2022-1 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.
<b>Prise en charge par Tunisie Clearing</b>	Attijari Leasing s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt obligataire « Attijari Leasing 2022-1 », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de Tunisie Clearing en vue de la prise en charge des obligations souscrites.
<b>Tribunal compétent en cas de litige</b>	Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.
<b>Mode de représentation des obligataires</b>	Droit commun régissant la représentation des obligataires
<b>Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire</b>	Selon les règles prudentielles régissant les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la société un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à taux fixe et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la société un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

---



## Chapitre 1 RESPONSABLES DE LA NOTE D'OPERATION

## I. RESPONSABLES DE LA NOTE D'OPERATION

<b>Identité</b>	<b>M. Moez TERZI</b>	<b>M. Khaled BEN JEMAA</b>
<b>Fonction</b>	Directeur Général de Attijari Leasing	Président du Conseil d'Administration
<b>Adresse</b>	Rue du Lac d'Anney - 1053 Les Berges du Lac - Tunis	48, Avenue Khair-Eddine pacha - 1002 Tunis
<b>Numéro de téléphone</b>	00 216 31 341 350	00 216 71 901 340
<b>Numéro de fax</b>	00 216 70 022 289	00 216 71 905 561
<b>Adresse électronique</b>	<a href="mailto:Moez.terzi@attijarileasing.com.tn">Moez.terzi@attijarileasing.com.tn</a>	<a href="mailto:Khaled.benjemaa@planet.tn">Khaled.benjemaa@planet.tn</a>

### ATTESTATION DES RESPONSABLES DE LA NOTE D'OPERATION


« A notre connaissance, les données de la présente Note d'Opération sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leurs jugements sur l'opération proposée ainsi que sur les droits attachés aux titres offerts. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.».

**M. Moez TERZI**  
Directeur Général  
Attijari Leasing

**M. Khaled BEN JEMAA**  
Président du Conseil d'Administration  
Attijari Leasing



Le Président du Conseil d'Attijari Leasing  
Mr Khaled BEN JEMAA



## II. ORGANISME CONSEIL RESPONSABLE DE L'ELABORATION DE LA NOTE D'OPERATION

Dénomination ou raison sociale	Attijari Finances Tunisie
Représentant légal	<b>M. Hédi BEN NACEUR</b>
Fonction	Directeur Général
Adresse	Rue du Lac d'Annecy Les Berges du Lac 1053 Tunis
Numéro de téléphone	00 216 31 341 302
Numéro de fax	00 216 71 965 615
Adresse électronique	<a href="mailto:h.bennaceur@attijari.tn">h.bennaceur@attijari.tn</a>

### ATTESTATION DE L'ORGANISME CONSEIL CHARGE DE L'ELABORATION DE LA NOTE D'OPERATION

« Nous attestons avoir accompli les diligences d'usage pour nous assurer de la sincérité de la présente Note d'Opération ».

Attijari Finances Tunisie  
M. Hédi BEN NACEUR  
Directeur Général





### III. L'INTERMEDIAIRE EN BOURSE CHARGE DE L'OPERATION

Dénomination ou raison sociale	Attijari Intermédiation
Représentant légal	M. Hichem BEN ROMDHANE
Fonction	Directeur Général
Adresse	Rue des lacs de Mazurie les Berges du Lac 1053 Tunis
Numéro de téléphone	00 216 71 108 900
Numéro de fax	00 216 71 860 346
Adresse électronique	<a href="mailto:BENROMDHANE.HICHEM@attijaribourse.com.tn">BENROMDHANE.HICHEM@attijaribourse.com.tn</a>

#### ATTESTATION DE L'INTERMEDIAIRE EN BOURSE CHARGE DE L'OPERATION

« Nous attestons avoir accompli les diligences d'usage pour s'assurer de la sincérité de la présente Note d'Opération ».

Attijari Intermédiation

M. Hichem BEN ROMDHANE

Directeur Général



#### IV. RESPONSABLE DE L'INFORMATION

Identité	M. Jamel CHAMMEM
Fonction	Directeur chargé des activités supports d'Attijari Leasing
Adresse	Rue du Lac d'Annecy – 1053 Les Berges du Lac -Tunis
Numéro de téléphone	00 216 31 341 350
Numéro de fax	00 216 70 022 289
Adresse électronique	<a href="mailto:jamel.chammem@attijarileasing.com.tn">jamel.chammem@attijarileasing.com.tn</a>

La notice légale est publiée au JORT n° 94 du 10/08/2022

 **Conseil du Marché Financier**  
Visa n° 22/1080 du 05 AOUT 2022  
Délivré au vu de l'article 2 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994  
Le Président du Conseil du Marché Financier  
  
Signé: Salah ESSAYEL



## Chapitre 2 RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'OPERATION

## I. RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION

### I.1 DECISIONS A L'ORIGINE DE L'EMISSION DE L'EMPRUNT

L'Assemblée Générale Ordinaire de Attijari Leasing réunie le **28 avril 2022** a autorisé l'émission d'un ou de plusieurs emprunts obligataires et/ou subordonnés dans la limite de **80 millions** de dinars pour le financement de son exploitation, à émettre dans un délai maximal d'un an, et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les modalités, les montants successifs et les conditions de leurs émissions.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration de Attijari Leasing réuni le **18 mai 2022** a décidé d'émettre un emprunt obligataire (ordinaire ou subordonné) d'un montant de **20 millions** de dinars susceptible d'être porté à **30 millions** de dinars et a délégué au Directeur Général les pouvoirs pour arrêter les modalités et les conditions d'émission du présent emprunt obligataire.

A cet effet, en date du **29 juillet 2022**, le Directeur Général de Attijari Leasing a fixé les conditions d'émission du présent emprunt obligataire « Attijari Leasing 2022-1 » comme suit :

- Montant de l'emprunt : 20 millions de dinars, susceptible d'être porté à un maximum de 30 millions de dinars ;
- Catégorie A : d'une durée de 5 ans au taux fixe de 10,00% ;
- Catégorie B : d'une durée de 5 ans au taux variable de TMM+2,75% ;

### I.2 RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'EMISSION

#### Montant nominal de l'emprunt

Le montant nominal du présent emprunt est fixé à **20 000 000** de dinars, susceptible d'être porté à un maximum de **30 000 000** de dinars, divisé en **200 000** obligations susceptibles d'être portées à un maximum de **300 000** obligations de nominal **100** dinars chacune.

Le montant définitif du présent emprunt fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

#### Produit brut et produit net de l'emprunt

Le produit brut du présent emprunt est de **20 000 000** de dinars, susceptible d'être porté à un maximum de **30 000 000** de dinars. Les frais de montage du dossier et les commissions de placement et de gestion<sup>1</sup> s'élèvent à **265 000** dinars, les frais du Conseil du Marché Financier<sup>1</sup> s'élèvent à **20 000** dinars, les frais de la BVMT sont de **13 500**<sup>2</sup> dinars hors taxes, les frais de Tunisie Clearing<sup>3</sup> pour la durée de vie de l'emprunt sont estimés à **25 978** dinars hors taxes, les frais divers englobant les frais d'annonce au JORT, les frais de photocopie etc... sont estimés à **3 000** dinars, soit un total de frais approximatifs de **327 478** dinars et un produit net de l'emprunt de **29 672 522** dinars.

Désignation	Produit global	Produit par obligation
<b>Produit brut</b>	<b>30 000 000</b>	<b>100,000</b>
<b>Total des frais</b>	<b>327 478</b>	<b>1,092</b>
<b>Produit Net</b>	<b>29 672 522</b>	<b>98,908</b>

<sup>1</sup> Les produits bruts et nets de l'emprunt ainsi que les frais sont calculés pour toute la durée de vie de l'emprunt sur la base d'un montant collecté de 30 000 000 DT et sont donnés à titre indicatif sauf en ce qui concerne la commission sur émissions nouvelles revenant au CMF qui est calculée automatiquement sur la base du montant maximum de l'emprunt. Le montant de ces produits et de ces frais dépend du montant collecté au moment de la clôture de l'emprunt et de la partie des charges d'intérêts à taux variable et à taux fixe.

<sup>2</sup> Ces frais sont calculés sur la base de l'hypothèse que la jouissance et l'admission de l'emprunt « Attijari Leasing 2022-1 » interviendront au troisième trimestre de 2022.

<sup>3</sup> Ces frais sont déterminés sur la base de l'hypothèse que l'emprunt est souscrit à ⅓ à la catégorie A et à ⅔ à la catégorie B.

### I.3 PERIODE DE SOUSCRIPTION ET DE VERSEMENT

Les souscriptions et les versements à cet emprunt seront reçus à partir du **22 août 2022** et clôturées au plus tard le **22 septembre 2022**. Ils peuvent être clôturés, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (30 000 000 de dinars) est intégralement souscrit.

**L'ouverture des souscriptions à cet emprunt reste, cependant, tributaire de la publication par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site de la notation définitive de l'emprunt (Cf-Notation de l'emprunt-p19-).**

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 300 000 obligations.

En cas de non placement intégral de l'émission au **22 septembre 2022**, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture des souscriptions.

### I.4 ORGANISME FINANCIER CHARGE DE RECUEILLIR LES SOUSCRIPTIONS DU PUBLIC

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **22 août 2022** auprès d'Attijari Intermédiation, intermédiaire en bourse, sise à Rue des lacs de Mazurie - 1053 les Berges du lac.

### I.5 BUT DE L'EMISSION

Cet emprunt obligataire rentre dans le cadre de la mobilisation des fonds nécessaires à la réalisation du financement prévu au titre de l'année 2022 des opérations de leasing mobiliers et immobiliers qui s'élèvent à 250 millions de dinars.

## II. CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

### II.1 NATURE, FORME ET DELIVRANCE DES TITRES

Dénomination de l'emprunt	« Attijari Leasing 2022-1 »
Nature des titres	Titres de créance
Forme des obligations	Nominatives
Catégorie des titres	Obligations ordinaires
Modalités et délais de délivrance des titres	Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations souscrites délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté, Attijari Intermédiation, intermédiaire en Bourse.
Législation sous laquelle les titres sont créés	Code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous-titre 5, chapitre 3 : des obligations.

### II.2 PRIX DE SOUSCRIPTION, D'EMISSION ET MODALITES DE PAIEMENT

Les obligations souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit **100** dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

### II.3 DATE DE JOUISSANCE EN INTERETS

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **22 septembre 2022**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises qui servira de base à la cotation en bourse est fixée au **22 septembre 2022**, soit la date limite de clôture des souscriptions à cet emprunt.

#### II.4 DATE DE REGLEMENT

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

#### II.5 TAUX D'INTERET

Les obligations du présent emprunt seront offertes à deux taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

##### **Pour la Catégorie A d'une durée de 5 ans :**

**Taux fixe :** Taux annuel brut de **10,00%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

##### **Pour la Catégorie B d'une durée de 5 ans :**

**Taux variable :** Taux du Marché Monétaire (**TMM publié par la BCT**) **+2,75%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 275 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de **septembre de l'année N-1** au mois **d'août de l'année N**.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

#### II.6 INTERETS

Les intérêts sont payés à terme échu le **22 septembre** de chaque année.

La dernière échéance pour les obligations de la Catégorie A est prévue pour le **22 septembre 2027**.

Le montant total des intérêts au cas où le montant souscrit de l'emprunt est de 30 000 000 dinars serait de **9 000 000 dinars** si l'emprunt était souscrit dans sa globalité à la Catégorie A au taux fixe de **10,00%**.

La dernière échéance pour les obligations de la Catégorie B est prévue pour le **22 septembre 2027**.

Le montant total des intérêts au cas où l'emprunt était souscrit dans sa globalité à la Catégorie B au taux variable de **TMM+2,75%** (en considérant un taux nominal de **9,1533%** calculé sur la base de la moyenne des TMM du mois d'août 2021 au mois de juillet 2022, à titre indicatif), devrait s'élever à **8 238 000 dinars**.



## II.7 AMORTISSEMENT ET REMBOURSEMENT

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de **20 dinars** par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année pour les deux catégories.

L'emprunt sera amorti en totalité le **22 septembre 2027** pour les deux catégories.

**Les tableaux d'amortissement sont établis à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés en fonction du montant souscrit par catégorie et de la variation du TMM (publié par la BCT). Pour la partie de l'emprunt souscrite à taux variable, le taux d'intérêt à prendre en considération est la moyenne arithmétique des taux mensuels des 12 derniers mois précédant le service des intérêts payés aux souscripteurs, majorée d'une marge de 2,75%, (soit la moyenne des TMM + 2,75%).**

**Pour les besoins de calcul, il a été retenu comme taux la moyenne des TMM des douze derniers mois (du mois d'août 2021 au mois de juillet 2022) soit 6,4033% majorée de 2,75%, soit 9,1533%.**

**Pour les besoins de la simulation, ce taux a été figé à cette valeur jusqu'à l'échéance de l'emprunt.**

<b>Nombre d'obligations</b>	200 000 obligations susceptibles d'être portées à un maximum de 300 000 obligations réparties en deux catégories susmentionnées
<b>Valeur nominale de l'obligation</b>	100 dinars
<b>Date unique de jouissance servant de base pour la cotation en bourse</b>	<b>22 septembre 2022</b>
<b>Date du 1<sup>er</sup> paiement des intérêts</b>	<b><u>Catégorie A et catégorie B : 22 septembre 2023</u></b>
<b>Date du 1<sup>er</sup> remboursement en capital</b>	<b><u>Catégorie A et catégorie B : 22 septembre 2023</u></b>
<b>Date de la dernière échéance</b>	<b><u>Catégorie A et catégorie B : 22 septembre 2027</u></b>
<b>Amortissement par obligation</b>	Amortissement annuel constant de 20 dinars, soit le un cinquième de la valeur nominale de chaque obligation et ce, à partir de la 1 <sup>ère</sup> année suivant la date limite de la clôture des souscriptions.
<b>Taux d'intérêt nominal</b>	Catégorie A : Taux fixe de 10,00% brut l'an Catégorie B : Taux variable de TMM+2,75% : A titre indicatif, la moyenne des TMM des 12 derniers mois (du mois d'août 2021 au mois de juillet 2022) est de 6,4033% majorée de 2,75%, soit un taux d'intérêt de 9,1533% brut par an.

## Définition du TMM

Le taux moyen mensuel du marché monétaire (TMM) publié par la BCT est la sommation des taux du jour du marché monétaire (TM) rapportée sur le nombre exact de jours du mois, le résultat étant arrondi au 1/100 de point de pourcentage le plus proche.

## Evolution du TMM durant les cinq dernières années

En %	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Janvier	4,26000	5,53000	7,24000	7,81000	6,15000	6,19000
Février	4,29000	5,61000	7,28000	7,84000	6,23000	6,25000
Mars	4,29000	6,04000	7,90000	7,35000	6,23000	6,26000
Avril	4,41000	6,50000	7,86000	6,80000	6,25000	6,26000
Mai	4,83000	6,39000	7,83000	6,80000	6,25000	6,60000
Juin	4,94000	6,72000	7,83000	6,80000	6,26000	7,01000
Juillet	5,15000	7,25000	7,83000	6,82000	6,29000	7,02000
Août	5,19000	7,25000	7,83000	6,79000	6,26000	-
Septembre	5,22000	7,29000	7,82000	6,76000	6,25000	-
Octobre	5,23000	7,27000	7,81000	6,30000	6,24000	-
Novembre	5,23000	7,25000	7,80000	6,13000	6,25000	-
Décembre	5,23000	7,24000	7,81000	6,12000	6,25000	-

Source : BCT

## Pour toutes les catégories, on suppose que le montant souscrit est de 30 000 000 de dinars

### II.8 AMORTISSEMENT DE L'EMPRUNT TOTALEMENT SOUSCRIT A LA CATEGORIE A AU TAUX FIXE DE 10,00%

On suppose que l'emprunt obligataire « Attijari Leasing 2022-1 » a été souscrit dans sa globalité à la catégorie A au taux fixe de de 10,00% brut l'an.

#### ✓ Tableau d'amortissement de l'emprunt au taux fixe de 10,00%

(En DT)					
Échéance	Valeur Nominale	Amortissement	Capital restant dû	Intérêt brut	Annuité
	30 000 000				
2023		6 000 000	24 000 000	3 000 000	9 000 000
2024		6 000 000	18 000 000	2 400 000	8 400 000
2025		6 000 000	12 000 000	1 800 000	7 800 000
2026		6 000 000	6 000 000	1 200 000	7 200 000
2027		6 000 000	0	600 000	6 600 000
<b>Total</b>		<b>30 000 000</b>		<b>9 000 000</b>	<b>39 000 000</b>

#### ✓ Tableau d'amortissement par obligation au taux fixe de 10,00%

Échéance	Valeur Nominale	Amortissement	Capital restant dû	Intérêt brut	Annuité
	100,000				
2023		20,000	80,000	10,000	30,000
2024		20,000	60,000	8,000	28,000
2025		20,000	40,000	6,000	26,000
2026		20,000	20,000	4,000	24,000
2027		20,000	0	2,000	22,000
<b>Total</b>		<b>100,000</b>		<b>30,000</b>	<b>130,000</b>

## II.9 AMORTISSEMENT DE L'EMPRUNT TOTALEMENT SOUSCRIT A LA CATEGORIE B AU TAUX VARIABLE DE TMM+2,75%

On suppose que l'emprunt obligataire « Attijari Leasing 2022-1 » a été souscrit dans sa globalité à la Catégorie B au taux variable de TMM+2,75%.

### ✓ Tableau d'amortissement de l'emprunt au taux variable de TMM +2,75% (9,1533% à titre indicatif)

(En DT)

Échéance	Valeur Nominale	Amortissement	Capital restant dû	Intérêt brut	Annuité
	30 000 000				
2023		6 000 000	24 000 000	2 746 000	8 746 000
2024		6 000 000	18 000 000	2 196 800	8 196 800
2025		6 000 000	12 000 000	1 647 600	7 647 600
2026		6 000 000	6 000 000	1 098 400	7 098 400
2027		6 000 000	0	549 200	6 549 200
		<b>30 000 000</b>		<b>8 238 000</b>	<b>38 238 000</b>

### ✓ Tableau d'amortissement par obligation au taux variable de TMM +2,75% (9,1533% à titre indicatif)

(En DT)

Échéance	Valeur Nominale	Amortissement	Capital restant dû	Intérêt brut	Annuité
	100,000				
2023		20,000	80,000	9,153	29,153
2024		20,000	60,000	7,323	27,323
2025		20,000	40,000	5,492	25,492
2026		20,000	20,000	3,661	23,661
2027		20,000	0	1,831	21,831
		<b>100,000</b>		<b>27,460</b>	<b>127,460</b>

Les tableaux d'amortissement de l'emprunt sont établis à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés si le montant de l'emprunt souscrit diffère de 30 millions de dinars.

Attijari Leasing s'engage à publier les tableaux d'amortissement définitifs si le montant de l'emprunt souscrit diffère de 30 millions de dinars.

## II.10 PRIX DE REMBOURSEMENT

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

## II.11 PAIEMENT

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **22 septembre** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **22 septembre 2023** pour les deux catégories A et B.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital sont effectués auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

## II.12 TAUX DE RENDEMENT ACTUARIEL ET MARGE ACTUARIELLE

### Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe)

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt.

Pour les obligations de la Catégorie A, ce taux est de **10,00%** l'an pour le présent emprunt.

### Marge actuarielle (souscription à taux variable)

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtés au mois de **juillet 2022** (à titre indicatif) qui est égale à **6,4033%**, et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de vie de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de **9,1533%**.

Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de **2,75%** et ce, pour un souscripteur qui conservait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

## II.13 DUREE TOTALE, DUREE DE VIE MOYENNE ET DURATION DE L'EMPRUNT

### Durée totale

Les obligations du présent emprunt sont émises pour une durée de 5 ans pour les deux catégories.

### Durée de vie moyenne

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

La durée de vie moyenne pour les différentes catégories de l'emprunt obligataire « Attijari Leasing 2022-1 » est de 3 années pour les deux catégories.

### Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe)

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêts.

La duration s'obtient par la formule suivante :

$$\text{Duration} = \left( \sum_{t=1}^T t.F_t / (1+i)^t \right) / \left( \sum_{t=1}^T F_t / (1+i)^t \right)$$

Avec :

- T est le nombre de période ;
- $F_t$  est le flux de la période t ;
- i est le taux d'intérêt de la période.

### **Pour les obligations de Catégorie A**

La duration pour les présentes obligations de la Catégorie A de cet emprunt est de **2,660** années.

#### **II.14 GARANTIE**

Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

#### **II.15 NOTATIONS**

##### **II.15.1 Notation de la société**

Le 22 octobre 2021, Fitch Ratings a confirmé les notes nationales à Attijari Leasing sur son échelle nationale qui s'établissent comme suit :

- Note à long terme : A - (tun) ;
- Note à court terme : F2 (tun).

Ci-après le lien de Fitch Ratings relatif à cette notation : <https://www.fitchratings.com/research/non-bank-financial-institutions/fitch-takes-rating-action-on-8-tunisian-nbfis-22-10-2021>

##### **II.15.2 Notation de l'emprunt**

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué la note provisoire à long terme « A- (EXP) (tun) », à l'emprunt objet de la présente Note d'Opération en date du **21 juillet 2022**.

Selon l'agence de notation Fitch rating, la note « A- » (tun) indique une qualité de créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des conditions économiques pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que les créances des catégories supérieures.

**La notation définitive du présent emprunt sera publiée après l'obtention du visa du Conseil du Marché Financier et avant la période de souscription sur le site internet de l'agence de notation Fitch Ratings : [www.fitchratings.com](http://www.fitchratings.com)**

**Il importe de signaler que les souscriptions à cet emprunt ne peuvent commencer à la date prévue au niveau de la présente note d'opération qu'à la condition de publication de la notation définitive de l'emprunt par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site. A cet égard, l'intermédiaire en bourse en sa qualité de chargé de l'opération s'engage à informer le CMF dès la réalisation de cette publication. Un avis dans ce sens sera publié sur le bulletin officiel du CMF.**

**Attijari Leasing s'engage à continuer à se faire noter pendant toute la durée de vie de l'emprunt afin d'assurer aux obligataires et aux concessionnaires des obligations une information régulière sur sa situation financière. Elle s'engage également à tenir une communication financière au moins une fois par an.**

## II.16 MODE DE PLACEMENT

L'emprunt obligataire objet de la présente Note d'Opération est émis par appel public à l'épargne.

Les souscriptions seront reçues aux guichets de la Société Attijari Intermédiation, intermédiaire en Bourse, sise au Rue des lacs de Mazurie les Berges du Lac 1053 Tunis.

## II.17 ORGANISATION DE LA REPRESENTATION DES OBLIGATAIRES

Les obligataires peuvent se réunir en Assemblée Spéciale, laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès-verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires. L'Assemblée Générale Spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'Assemblée Générale Spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'Assemblée Générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

## II.18 FISCALITE DES TITRES

Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt sont soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi N°96-113 du 30/12/96, portant loi de finance pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de **20%**.

Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS tel que modifié par l'article 24 de la loi de finances 2022, sont déductibles de la base imposable les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du 1 janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de dix mille dinars (**10 000 dinars**) sans que ce montant n'excède six mille dinars (**6 000 dinars**) pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne auprès des banques et auprès de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie.



### III. RENSEIGNEMENTS GENERAUX

#### III.1 INTERMEDIAIRE AGREE MANDATE PAR LA SOCIETE EMETTRICE POUR LA TENUE DU REGISTRE DES OBLIGATAIRES

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt « Attijari Leasing 2022-1 » seront assurés pendant toute la durée de vie de l'emprunt par Attijari Intermédiation, intermédiaire en Bourse. L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner la catégorie choisie par ce dernier, le taux d'intérêt et la quantité d'obligations y afférents.

#### III.2 MARCHE DES TITRES

Les actions d'Attijari Leasing sont négociées sur le marché des titres de capital de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Au 31/12/2021, il existe sept emprunts obligataires émis par l'émetteur cotés sur le marché obligataire, à savoir :

- Emprunt Attijari leasing 2015-1 réparti en 3 catégories :
  - ✓ Catégorie B d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce au taux fixe de 7,80%.
- Emprunt Attijari leasing 2016-1 réparti en 2 catégories :
  - ✓ Catégorie B d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce au taux fixe de 7,75%.
- Emprunt Attijari leasing 2016-2 réparti en 3 catégories :
  - ✓ Catégorie A d'une durée de 5 ans au taux fixe de 7,65% ;
  - ✓ Catégorie C d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce au taux fixe de 7,85%.
- Emprunt Attijari leasing 2017-1 réparti en 3 catégories :
  - ✓ Catégorie A d'une durée de 5 ans au taux fixe de 7,75% ;
  - ✓ Catégorie B d'une durée de 5 ans au taux variable de TMM+2,35% ;
  - ✓ Catégorie C d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce au taux fixe de 7,90%.
- Emprunt Subordonné Attijari Leasing 2018-1 réparti en 3 catégories :
  - ✓ Catégorie A d'une durée de 5 ans au taux fixe de 8,20% ;
  - ✓ Catégorie B d'une durée de 5 ans au taux variable de TMM+2,30% ;
  - ✓ Catégorie C d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce au taux fixe de 8,35%.
- Emprunt Attijari leasing 2019-1 réparti en 2 catégories :
  - ✓ Catégorie A d'une durée de 5 ans au taux fixe de 11,00% ;
  - ✓ Catégorie B d'une durée de 5 ans au taux variable de TMM+2,75%.
- Attijari Leasing Subordonné 2020-1 réparti en 2 catégories :
  - ✓ Catégorie A d'une durée de 5 ans au taux fixe de 10,25% ;

Par ailleurs, il n'existe pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur des marchés de titres étrangers.

Dès la clôture des souscriptions du présent emprunt, Attijari Leasing s'engage à charger l'intermédiaire en Bourse « Attijari Intermédiation » de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt « Attijari Leasing 2022-1 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

#### III.3 PRISE EN CHARGE PAR TUNISIE CLEARING

Attijari Leasing s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt obligataire « Attijari Leasing 2022-1 », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de Tunisie Clearing en vue de la prise en charge des obligations souscrites.

#### **III.4 TRIBUNAL COMPETENT EN CAS DE LITIGE**

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement, et à l'extinction de cet emprunt sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

#### **IV. RISQUE LIE A L'EMISSION DU PRESENT EMPRUNT OBLIGATAIRE**

Selon les règles prudentielles régissant les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la société un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à taux fixe et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la société un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

## Chapitre 3 RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DE LA SOCIETE

## I. DESCRIPTION DE L'ACTIVITE DE LEASING AU 30/06/2022

### I.1 SITUATION D'ATTIJARI LEASING PAR RAPPORT AU SECTEUR AU 30/06/2022

Le tableau ci-après retrace l'évolution du secteur de leasing tunisien sur la période juin 2021- juin 2022 :

En MDT	Ensemble du secteur		Attijari Leasing		Part de Marché d'Attijari Leasing	
	juin-21	juin-22	juin-21	juin-22	juin-21	juin-22
Approbations	1 104,359	1 247,628	76,428	100,442	6,92%	8,05%
Mises en force	806,639	931,715	56,036	65,866	6,95%	7,07%
Encours financiers	3 565,734	3 532,675	424,789	402,093	11,91%	11,38%

Sources : Attijari Leasing

### I.2 EVOLUTION DES APPROBATIONS D'ATTIJARI LEASING

Au 30/06/2022, les approbations d'Attijari Leasing se situent à 100,442 MDT contre 76,428 MDT au 30/06/2021, enregistrant une hausse de 31,4% sur la période considérée.

En MDT	30/06/2021	30/06/2022	31/12/2021	Var. S1 2022 – S1 2021
Approbations	76,428	100,442	283,176	31,4%

#### I.2.1 Répartition des approbations par type de bien

La répartition des approbations d'Attijari Leasing par type de bien au 30/06/2022 se présente comme suit :

En MDT	30/06/2021		30/06/2022		31/12/2021		Var. S1 2022 – S1 2021
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	en %
Mobilier	72,055	94,28%	95,832	95,41%	274,937	97,09%	33,0%
Immobilier	4,373	5,72%	4,610	4,59%	8,239	2,91%	5,4%
<b>Total</b>	<b>76,428</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,442</b>	<b>100,00%</b>	<b>283,176</b>	<b>100,00%</b>	<b>31,4%</b>

#### I.2.2 Répartition des approbations par secteur

La répartition des approbations d'Attijari Leasing par secteur au 30/06/2022 se présente comme suit :

En MDT	30/06/2021		30/06/2022		31/12/2021		Var. S1 2022 – S1 2021
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	en %
BTP	3,103	4,06%	10,439	10,39%	18,333	6,47%	236,4%
Agriculture	9,492	12,42%	8,861	8,82%	36,654	12,94%	(6,6%)
Industrie	9,288	12,15%	14,461	14,40%	36,226	12,79%	55,7%
Services et commerce	52,579	68,80%	65,556	65,27%	186,483	65,85%	24,7%
Tourisme	1,966	2,57%	1,125	1,12%	5,480	1,94%	(42,8%)
<b>Total</b>	<b>76,428</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,442</b>	<b>100,00%</b>	<b>283,176</b>	<b>100,00%</b>	<b>31,4%</b>

Au 30/06/2022, les secteurs « Services et commerce » et « Industrie » représentent 79,66% des approbations totales d'Attijari Leasing.

### I.2.3 Répartition des approbations par type de matériel

La répartition des approbations d'Attijari Leasing par type de matériel au 30/06/2022 se présente comme suit :

En MDT	30/06/2021		30/06/2022		31/12/2021		Var. S1 2022 – S1 2021
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	en %
Véhicule	44,715	58,51%	57,929	57,67%	173,399	61,23%	29,6%
Camionnette	6,690	8,75%	8,689	8,65%	31,510	11,13%	29,9%
Matériel industriel	5,800	7,59%	6,572	6,54%	16,880	5,96%	13,3%
Camion	9,403	12,30%	11,604	11,55%	31,743	11,21%	23,4%
Matériel BTP	1,967	2,57%	6,255	6,23%	13,395	4,73%	218,0%
Immobilier	4,373	5,72%	4,610	4,59%	8,239	2,91%	5,4%
Bus	0,981	1,28%	2,018	2,01%	2,020	0,71%	105,6%
Matériel médical	2,499	3,27%	2,765	2,75%	5,990	2,12%	10,6%
<b>Total</b>	<b>76,428</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,442</b>	<b>100,00%</b>	<b>283,176</b>	<b>100,00%</b>	<b>31,4%</b>

Comme en témoigne le tableau ci-dessus, le crédit-bail en termes d'approbations en juin 2022, concerne majoritairement les véhicules, les camionnettes, les camions et le matériel industriel.

### I.3 EVOLUTION DES MISES EN FORCE D'ATTIJARI LEASING

Au 30/06/2022, les mises en force s'établissent à 65,866 MDT contre 56,036 MDT au 30/06/2021, enregistrant ainsi une hausse de 17,5% sur la période considérée.

En MDT	30/06/2021	30/06/2022	31/12/2021	Var. S1 2022 –S1 2021
Mises en force	56,036	65,866	204,625	17,5%

#### I.3.1 Répartition des mises en force par type de bien

Le tableau suivant retrace l'évolution des mises en forces, sur la période allant du 30/06/2021 au 30/06/2022, réparties par type de bien :

En MDT	30/06/2021		30/06/2022		31/12/2021		Var. S1 2022 – S1 2021
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	en %
Mobilier	52,279	93,30%	63,231	96,00%	197,798	96,66%	20,9%
Immobilier	3,757	6,70%	2,635	4,00%	6,827	3,34%	(29,9%)
<b>Total</b>	<b>56,036</b>	<b>100,00%</b>	<b>65,866</b>	<b>100,00%</b>	<b>204,625</b>	<b>100,00%</b>	<b>17,5%</b>

Le crédit-bail mobilier représente une part plus importante comparé au crédit-bail immobilier. Ce dernier présente un certain nombre d'inconvénients, dont notamment une durée plus longue du contrat ainsi qu'une garantie représentée par l'hypothèque du titre foncier.

### I.3.2 Répartition des mises en force par secteur

La répartition des mises en force d'Attijari Leasing par secteur, sur la période allant du 30/06/2021 au 30/06/2022, se présente comme suit :

En MDT	30/06/2021		30/06/2022		31/12/2021		Var. S1 2022 – S1 2021 en %
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
BTP	3,086	5,51%	4,440	6,74%	13,331	6,51%	43,9%
Agriculture	6,839	12,20%	7,445	11,30%	26,479	12,94%	8,9%
Industrie	6,867	12,25%	9,825	14,92%	25,189	12,31%	43,1%
Services et commerce	38,554	68,80%	43,438	65,95%	135,476	66,21%	12,7%
Tourisme	0,690	1,23%	0,718	1,09%	4,150	2,03%	4,1%
<b>Total</b>	<b>56,036</b>	<b>100,00%</b>	<b>65,866</b>	<b>100,00%</b>	<b>204,625</b>	<b>100,00%</b>	<b>17,5%</b>

Au 30/06/2022, les secteurs « Services et commerce » et « Industrie » représentent 80,87% des mises en force totales d'Attijari Leasing.

### I.3.3 Répartition des mises en force par type de matériel

La répartition des mises en force d'Attijari Leasing par type d'équipement, sur le deuxième semestre de 2022, se présente comme suit :

En MDT	30/06/2021		30/06/2022		31/12/2021		Var. S1 2022 – S1 2021 en %
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
Véhicule	34,293	61,20%	43,609	66,21%	135,487	66,21%	27,2%
Camionnette	5,636	10,06%	7,542	11,45%	20,583	10,06%	33,8%
Matériel industriel	2,797	4,99%	2,117	3,21%	9,471	4,63%	(24,3%)
Camion	6,109	10,90%	5,451	8,28%	19,484	9,52%	(10,8%)
Matériel BTP	2,297	4,10%	2,679	4,07%	10,111	4,94%	16,6%
Immobilier	3,757	6,70%	2,635	4,00%	6,827	3,34%	(29,9%)
Bus	0,981	1,75%	1,474	2,24%	1,764	0,86%	50,2%
Matériel médical	0,166	0,30%	0,360	0,55%	0,898	0,44%	117,4%
<b>Total</b>	<b>56,036</b>	<b>100,00%</b>	<b>65,866</b>	<b>100,00%</b>	<b>204,625</b>	<b>100,00%</b>	<b>17,5%</b>

Comme en témoigne le tableau ci-dessus, le crédit-bail en termes de mises en force, concerne majoritairement les véhicules, les camionnettes, les camions et le matériel BTP.

### I.4 EVOLUTION DES ENCOURS FINANCIERS D'ATTIJARI LEASING

Au 30/06/2022, les encours financiers s'établissent à 402,093 MDT contre 424,789 MDT au 30/06/2021.

Les encours financiers sont déterminés comme suit :

En MDT	30/06/2021	30/06/2022	31/12/2021
<b>Encours financiers figurant au niveau des états financiers</b>	<b>449,053</b>	<b>425,138</b>	<b>436,553</b>
Contrats en instance de MEF	2,777	3,351	1,535
Créances échues	1,033	1,210	1,113
Contrats suspendus (ordinaires et contentieux)	20,454	18,484	18,181
<b>Encours financiers</b>	<b>424,789</b>	<b>402,093</b>	<b>415,724</b>



#### I.4.1 Répartition des encours financiers par type de bien

Le tableau suivant retrace l'évolution des encours financiers, sur la période allant du 30/06/2021 au 30/06/2022, répartis par type de bien :

En MDT	30/06/2021		30/06/2022		31/12/2021		Var. S1 2022 – S1 2021 en %
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
Mobilier	395,402	93,08%	374,794	93,21%	386,774	93,04%	(5,2%)
Immobilier	29,387	6,92%	27,299	6,79%	28,950	6,96%	(7,1%)
<b>Total</b>	<b>424,789</b>	<b>100,00%</b>	<b>402,093</b>	<b>100,00%</b>	<b>415,724</b>	<b>100,00%</b>	<b>(5,3%)</b>

Le crédit-bail mobilier représente une part plus importante comparé au crédit-bail immobilier. Ce dernier présente un certain nombre d'inconvénients, dont notamment une durée plus longue du contrat ainsi qu'une garantie représentée par l'hypothèque du titre foncier.

#### I.4.2 Répartition des encours financiers par secteur

La répartition des encours financiers d'Attijari Leasing par secteur d'activité au 30/06/2022 se présente comme suit :

En MDT	30/06/2021		30/06/2022		31/12/2021		Var. S1 2022 – S1 2021 en %
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
BTP	32,826	7,73%	27,361	6,80%	30,459	7,33%	(16,6%)
Agriculture	54,507	12,83%	53,827	13,39%	54,370	13,08%	(1,2%)
Industrie	61,945	14,58%	54,028	13,44%	58,513	14,07%	(12,8%)
Services et commerce	266,778	62,80%	258,968	64,40%	263,697	63,43%	(2,9%)
Tourisme	8,733	2,06%	7,909	1,97%	8,685	2,09%	(9,4%)
<b>Total</b>	<b>424,789</b>	<b>100,00%</b>	<b>402,093</b>	<b>100,00%</b>	<b>415,724</b>	<b>100,00%</b>	<b>(5,3%)</b>

Au 30/06/2022, les secteurs « Agriculture », « Industrie » et « Services et commerce » représentent 91,23% des encours financiers totaux d'Attijari Leasing.

#### I.4.3 Répartition des encours financiers par type de matériel

La répartition des encours financiers d'Attijari Leasing par type d'équipement, au 30/06/2022, se présente comme suit :

En MDT	30/06/2021		30/06/2022		31/12/2021		Var. S1 2022 – S1 2021 en %
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
Véhicule	210,275	49,50%	218,578	54,36%	214,033	51,48%	3,9%
Camionnette	61,030	14,37%	55,207	13,73%	57,244	13,77%	(9,5%)
Matériel industriel	24,362	5,74%	20,218	5,03%	26,802	6,45%	(17,0%)
Camion	55,995	13,18%	47,715	11,87%	50,542	12,16%	(14,8%)
Matériel BTP	27,812	6,55%	19,915	4,95%	23,795	5,72%	(28,4%)
Immobilier	29,387	6,92%	27,299	6,79%	28,950	6,96%	(7,1%)
Bus	9,587	2,26%	7,705	1,92%	8,231	1,98%	(19,6%)
Matériel médical	6,341	1,49%	5,457	1,36%	6,126	1,47%	(13,9%)
<b>Total</b>	<b>424,789</b>	<b>100,00%</b>	<b>402,093</b>	<b>100,00%</b>	<b>415,724</b>	<b>100,00%</b>	<b>(5,3%)</b>

Comme en témoigne le tableau ci-dessus, le crédit-bail en termes des encours financiers, concerne majoritairement les véhicules, les camionnettes, les camions et l'immobilier.

## I.5 ANALYSE DES ENGAGEMENTS SUR LA CLIENTELE AU 30/06/2022

L'évolution comparée des créances classées au cours de la période allant du 30/06/2021 au 30/06/2022 se présente comme suit :

En mDT	30/06/2021*	30/06/2022	31/12/2021	Var. S1 2022 – S1 2021
<b>Total des engagements sur la clientèle (a)</b>	<b>507 765</b>	<b>494 171</b>	<b>494 605</b>	<b>(2,7%)</b>
<b>Montant des engagements courants sur la clientèle</b>	<b>443 951</b>	<b>433 779</b>	<b>434 262</b>	<b>(2,3%)</b>
<b>Montant des créances classées leasing (b)</b>	<b>63 814</b>	<b>60 392</b>	<b>60 343</b>	<b>(5,4%)</b>
Dont actifs classe 4	41 219	45 627	44 453	10,7%
Dont actifs classe 3	9 641	5 386	8 332	(44,1%)
Dont actifs classe 2	12 954	9 379	7 558	(27,6%)
<b>Provisions + agios réservés (c)</b>	<b>39 079</b>	<b>38 696</b>	<b>39 674</b>	<b>(1,0%)</b>
Provisions	34 452	33 615	34 841	(2,4%)
Agios réservés	4 626	5 081	4 833	9,8%
<b>Ratio des créances classées (b/a)</b>	<b>12,57%</b>	<b>12,22%</b>	<b>12,20%</b>	
<b>Taux de couverture des créances classées (c/b)</b>	<b>61,24%</b>	<b>64,07%</b>	<b>65,75%</b>	

\* Le système d'information interne de la société ne permet pas de générer les engagements au 30/06/2021 en proforma. Les données de cette colonne ne sont donc pas comparables aux engagements sur la clientèle au 31/12/2021 et au 30/06/2022.

## II. EVOLUTION DE L'ACTIVITE DE FACTORING AU 30/06/2022

En mDT	30/06/2021	30/06/2022	31/12/2021	Var. S1 2022 – S1 2021
<b>Acheteurs Factorés</b>	<b>13 260</b>	<b>14 068</b>	<b>11 404</b>	<b>6,1%</b>
Commissions de factoring	170	247	339	45,5%
Commissions de financement	646	819	1 403	26,8%
<b>Total des produits de factoring</b>	<b>816</b>	<b>1 066</b>	<b>1 742</b>	<b>30,7%</b>

La Société a dégagé au 30/06/2022 un montant total relatif aux Acheteurs Factorés de 14 068 mDT contre 13 260 mDT au 30/06/2022 soit une hausse de 6,1%.

Au 30/06/2022, le département de factoring a dégagé un total produit de 1 066 mDT en hausse de 30,7% par rapport au 30/06/2021.

### III. INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS AU 30/06/2022

(Mt en Millier de dinars)

2 <sup>ème</sup> trimestre 2022		Deuxième Trimestre			Cumul au 30 Juin			Exercice
		2022	2021	Var en %	2022*	2021**	Var en %	2021**
<b>Approbations</b>								
Répartition des approbations / secteurs & par types	Total	100 442	76 428	31%	179 713	159 306	13%	283 176
Agriculture	Mobilier	8 861	9 492	-7%	19 130	19 307	-1%	36 654
	Immobilier	0	0		0	0		0
Industrie	Mobilier	12 961	9 288	40%	21 754	19 458	12%	36 052
	Immobilier	1 500	0		1 752	0		174
Bâtiment, Travaux publics	Mobilier	10 439	3 103	236%	14 876	8 771	70%	18 043
	Immobilier	0	0		0	0		290
Tourisme	Mobilier	1 125	1 790	-37%	2 246	2 992	-25%	5 304
	Immobilier	0	176		0	176		176
Services et commerce	Mobilier	62 446	48 382	29%	113 559	103 540	10%	178 884
	Immobilier	3 110	4 197	-26%	6 396	5 062	26%	7 599
<b>Mises en force</b>								
Répartition des mises en force / secteurs & par types	Total	65 866	56 036	18%	120 054	108 133	11%	204 625
Agriculture	Mobilier	7 445	6 839	9%	17 613	12 135	45%	26 479
	Immobilier	0	0		0	0		0
Industrie	Mobilier	8 325	6 867	21%	13 952	13 501	3%	24 989
	Immobilier	1 500	0		1 674	0		200
Bâtiment, Travaux publics	Mobilier	4 440	3 086	44%	6 733	5 720	18%	13 331
	Immobilier	0	0		0	0		0
Tourisme	Mobilier	718	514	40%	1 322	1 881	-30%	3 974
	Immobilier	0	176		0	176		176
Services et commerce	Mobilier	42 303	34 973	21%	76 301	70 124	9%	129 025
	Immobilier	1 135	3 581	-68%	2 459	4 596	-46%	6 451
Total des engagements en cours					494 171	507 764	-3%	494 604
Total des engagements Classés					60 392	63 813	-5%	60 343
Trésorerie Nette					5 937	12 462	-52%	12 294
Structure des Ressources					347 937	377 190	-8%	366 441
Emprunts Obligataires					17%	26%	-35%	21%
Emprunts bancaires					73%	60%	22%	66%
Emprunts étrangers					9%	13%	-31%	11%
Certificat de dépôt					1%	1%	0%	1%
Capitaux Propres***					59 081	53 656	10%	55 447
Revenus bruts de Leasing (1)		67 415	67 216	0,3%	134 694	136 176	-1%	272 415
Revenus nets de leasing		15 500	15 566	-0,4%	30 801	30 461	1%	60 773
Produits nets de leasing		7 546	7 184	5,0%	14 956	13 842	8%	27 620
Total charges d'exploitat <sup>o</sup> hors provisions		3 379	3 239	4,3%	7 378	6 871	7%	13 412

\* Données non auditées

\*\* Données financières définitives et auditées

\*\*\* Total des capitaux propres sans tenir compte du résultat de la période

(1) Après le changement comptable intervenu en 2008, cette rubrique n'apparaît plus sur les états financiers et a été reconstituée pour les besoins de cette communication

## BULLETIN DE SOUSCRIPTION

## Attijari Leasing

SA au capital de 27 500 000 dinars  
divisé en 2 750 000 actions de nominal  
10 dinars entièrement libérées

Siège social : Rue du Lac d'Annecy – 1053 Les Berges du Lac  
Identifiant unique : 0496311P; Tel : 00 216 31 341 350 ; Fax : 00 216 70 022 289

Attijari Leasing a été notée « A- » (tun) à long terme et « F2 » (tun) à court terme par l'agence de notation Fitch Ratings en date du 22 octobre 2021

### Emprunt obligataire « Attijari Leasing 2022-1 »

d'un montant de 20 000 000 DT susceptible d'être porté à un maximum de 30 000 000 DT divisé en 200 000 obligations susceptibles d'être portées à un maximum de 300 000 obligations de 100 dinars chacune

Émis par appel public à l'épargne

L'emprunt est réparti en deux catégories A et B comme suit :

Catégories	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement
Catégorie A	5 ans	10,00%	Annuel constant par 1/5 à partir de la 1 <sup>ère</sup> année
Catégorie B	5 ans	TMM+2,75%	Annuel constant par 1/5 à partir de la 1 <sup>ère</sup> année

La présente émission obligataire a reçu la note « A- (EXP) (tun) » à long terme par l'agence de notation Fitch Rating en date du 21 juillet 2022

Décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 28/04/2022

Délibération du Conseil d'Administration du 18/05/2022

Fixation des conditions de l'emprunt par la Direction Générale en date du 29/07/2022

Visa du Conseil du Marché Financier n° 22 / 1080 du 05 AOUT 2022

Notice légale publiée au JORT n° 10108/2022

#### BULLETIN DE SOUSCRIPTION N°

Je(Nous) soussigné (s)

Nom & Prénom <sup>1</sup> : <input type="checkbox"/> M <sup>me</sup> <input type="checkbox"/> M <sup>lle</sup> <input type="checkbox"/> M <sup>r</sup>	Pièce d'identité (1) : <input type="checkbox"/> CIN <input type="checkbox"/> Carte de séjour <input type="checkbox"/> Passeport
Nationalité : .....	à .....
N° : .....	Délivré le : .....
Profession/activité : .....	Code postale : .....
Adresse : .....	Pays : .....
	Tel : .....

Agissant pour le compte (1) :  De moi-même  Du mandat en qualité de :  Tuteur  Mandataire en vertu de pouvoir donné en date du ..... et dont copie originale ou conforme est jointe à la présente

Identité du mandant :

<b>Personne Physique :</b> (1) <input type="checkbox"/> M <sup>me</sup> <input type="checkbox"/> M <sup>lle</sup> <input type="checkbox"/> M <sup>r</sup> Nom & Prénom : ..... Pièce d'identité : (1) <input type="checkbox"/> CIN <input type="checkbox"/> Carte de séjour <input type="checkbox"/> Passeport N° : ..... Délivré le : .....	<b>Personne Morale :</b> Raison sociale : ..... Identifiant unique n° : .....
Profession/activité : .....	
Adresse : .....	Code postale : .....
	Pays : .....
	Tel : .....

Déclare (ons) souscrire à :

- ..... Obligations nominatives de l'emprunt « ATTIJARI LEASING 2022-1 » de la Catégorie A d'une durée de 5 ans aux taux d'intérêt de 10,00% ;
- ..... Obligations nominatives de l'emprunt « ATTIJARI LEASING 2022-1 » de la Catégorie B d'une durée de 5 ans aux taux d'intérêt de TMM+2,75%.

Au prix de cent (100) dinars par obligation. Les intérêts courus entre la date effective de souscription et de libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le 22 septembre 2022, seront décomptés et payés à cette date. Les intérêts seront réglés le 22 septembre de chaque année. Ces obligations portent jouissance unique en intérêts à partir du 22 septembre 2022 et sont remboursables :

- Annuellement à raison de 20 dinars par obligations à partir de la première année, soit le 1/5<sup>ème</sup> de la valeur nominale majoré des intérêts annuels échus, pour les deux catégories A et B.

Je (nous) reconnais (sons) avoir reçu une copie du Document de Référence « Attijari Leasing 2022 » et une copie de la Note d'Opération relative à l'émission de l'emprunt sus indiqué et pris connaissance de leurs contenus. Sur cette base, j'ai (nous avons) accepté de souscrire aux nombres, formes et catégories d'obligations ci-dessus indiqués ; étant signalé que cette souscription ne vaut pas renonciation de ma (notre) part au recours par tout moyen pour la réparation des dommages qui pourraient résulter soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées soit d'une omission d'informations dont la publication aurait influencé ma (notre) décision de souscrire.

En vertu de tout ce qui précède-je (nous) verse (ons)<sup>2</sup>

- En espèces
- Par chèque n° ..... Tiré sur ..... Agence .....
- Par virement en date du ..... effectué sur mon (notre) compte n° ..... ouvert chez ..... agence .....

- ..... Obligations nominatives de l'emprunt « ATTIJARI LEASING 2022-1 » de la Catégorie A aux taux d'intérêt de 10,00% ; durée 5 ans ;
- ..... Obligations nominatives de l'emprunt « ATTIJARI LEASING 2022-1 » de la Catégorie B aux taux d'intérêt de TMM+2,75% ; durée 5 ans.

Je (nous) désire(ons) que les titres souscrits soient déposés chez<sup>3</sup> ..... en (1)  Gestion libre  Compte géré

Fait en double exemplaires dont un en ma (notre) possession,  
le second servant de souche<sup>4</sup>  
Tunis, le.....

Signature

<sup>1</sup> Cocher la case correspondante

<sup>2</sup> Remplir la ligne appropriée

<sup>3</sup> Indiquer le nom du dépositaire

<sup>4</sup> Faire précéder la signature de la mention manuscrite « Lu et approuvé »





# Copie

## Attijari Leasing

SA au capital de 27 500 000 dinars  
divisé en 2 750 000 actions de nominal  
10 dinars entièrement libérées

Siège social : Rue du Lac d'Annecy – 1053 Les Berges du Lac

Identifiant unique : 0496311P; Tel : 00 216 31 341 350 ; Fax : 00 216 70 022 289

Attijari Leasing a été notée « A- » (tun) à long terme et « F2 » (tun) à court terme par l'agence de notation Fitch Ratings en date du 22 octobre 2021

### Emprunt obligataire « Attijari Leasing 2022-1 »

d'un montant de 20 000 000 DT susceptible d'être porté à un maximum de 30 000 000 DT divisé en 200 000 obligations susceptibles d'être portées à un maximum de 300 000 obligations de 100 dinars chacune

Émis par appel public à l'épargne

L'emprunt est réparti en deux catégories A et B comme suit :

Catégories	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement
Catégorie A	5 ans	10,00%	Annuel constant par 1/5 à partir de la 1 <sup>ère</sup> année
Catégorie B	5 ans	TMM+2,75%	Annuel constant par 1/5 à partir de la 1 <sup>ère</sup> année

La présente émission obligataire a reçu la note « A- (EXP) (tun) » à long terme par l'agence de notation Fitch Rating en date du 21 juillet 2022

Décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 28/04/2022

Délibération du Conseil d'Administration du 18/05/2022

Fixation des conditions de l'emprunt par la Direction Générale en date du 29/07/2022

Visa du Conseil du Marché Financier n° 22/1080 du 05 AOUT 2022

Notice légale publiée au JORT n° ..... du .....

#### BULLETIN DE SOUSCRIPTION N°

Je(Nous) soussigné (s)

Nom & Prénom <sup>1</sup> :	<input type="checkbox"/> Mme	<input type="checkbox"/> Mlle	<input type="checkbox"/> Mr			
Nationalité :	Pièce d'identité (1) :		<input type="checkbox"/> CIN	<input type="checkbox"/> Carte de séjour	<input type="checkbox"/> Passeport	
N° :	Délivré le : ..../..../.....		à .....			
Profession/activité :						
Adresse :	Code postale :		Pays :	Tel :		

Agissant pour le compte (1) :  De moi-même

Du mandat en qualité de :

présente

Tuteur  Mandataire en vertu de pouvoir donné en date du ..... et dont copie originale ou conforme est jointe à la

Identité du mandant :

Personne Physique : (1) <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> Mr Nom & Prénom : ..... Pièce d'identité : (1) <input type="checkbox"/> CIN <input type="checkbox"/> Carte de séjour <input type="checkbox"/> Passeport N° : ..... Délivré le : ..../..../..... à ..... Profession/activité : ..... Adresse : ..... Code postale : ..... Pays : ..... Tel : .....	Personne Morale : Raison sociale : ..... Identifiant unique n° : .....
--	--

Déclare (ons) souscrire à :

- ..... Obligations nominatives de l'emprunt « ATTIJARI LEASING 2022-1 » de la Catégorie A d'une durée de 5 ans aux taux d'intérêt de 10,00% ;

- ..... Obligations nominatives de l'emprunt « ATTIJARI LEASING 2022-1 » de la Catégorie B d'une durée de 5 ans aux taux d'intérêt de TMM+2,75%.

Au prix de cent (100) dinars par obligation. Les intérêts courus entre la date effective de souscription et de libération et de la date limite de clôture des souscriptions, soit le 22 septembre 2022, seront décomptés et payés à cette date. Les intérêts seront réglés le 22 septembre de chaque année. Ces obligations portent jouissance unique en intérêts à partir du 22 septembre 2022 et sont remboursables :

- Annuellement à raison de 20 dinars par obligations à partir de la première année, soit le 1/5<sup>ème</sup> de la valeur nominale majoré des intérêts annuels échus, pour les deux catégories A et B.

Je (nous) reconnais (sons) avoir reçu une copie du Document de Référence « Attijari Leasing 2022 » et une copie de la Note d'Opération relative à l'émission de l'emprunt sus indiqué et pris connaissance de leurs contenus. Sur cette base, j'ai (nous avons) accepté de souscrire aux nombres, formes et catégories d'obligations ci-dessus indiqués ; étant signalé que cette souscription ne vaut pas renonciation de ma (notre) part au recours par tout moyen pour la réparation des dommages qui pourraient résulter soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées soit d'une omission d'informations dont la publication aurait influencé ma (notre) décision de souscrire.

En vertu de tout ce qui précède-je (nous) verse (ons)<sup>2</sup>

En espèces

Par chèque n° .....

Tiré sur ..... Agence .....

Par virement en date du ..... effectué sur mon (notre) compte n° ..... ouvert chez ..... agence .....

La somme de (en toutes lettres) ..... représentant le montant des obligations souscrites, soit (2)

- ..... Obligations nominatives de l'emprunt « ATTIJARI LEASING 2022-1 » de la Catégorie A aux taux d'intérêt de 10,00% ; durée 5 ans ;

- ..... Obligations nominatives de l'emprunt « ATTIJARI LEASING 2022-1 » de la Catégorie B aux taux d'intérêt de TMM+2,75% ; durée 5 ans.

Je (nous) désire(ons) que les titres souscrits soient déposés chez<sup>3</sup> ..... en (1)  Gestion libre  Compte géré

Fait en double exemplaires dont un en ma (notre) possession,  
le second servant de souche<sup>4</sup>

Tunis, le.....  
Signature

<sup>1</sup> Cocher la case correspondante

<sup>2</sup> Remplir la ligne appropriée

<sup>3</sup> Indiquer le nom du dépositaire

<sup>4</sup> Faire précéder la signature de la mention manuscrite « Lu et approuvé »

